

Infos communales

Une dame, l'autre jour, recommandait à ses enfants de ne pas trop s'exposer au soleil. Je me souviens du lieu, mais plus du jour : j'ai oublié la définition du mot soleil. Où est-il ? Pour qui brille-t-il ?

Rien ne dispose plus aux repas en terrasse, ni aux siestes au fond du jardin. Le temps s'amuse à nous faire perdre le goût du plein air et des brochettes grillées.

Finalement la seule soirée, douce en température et sans pluie, fut celle de la fête de la musique. Plus d'un millier de personnes avait fait confiance au temps et à la qualité des artistes. Ils en garderont un excellent souvenir.

Le lendemain, dimanche, la punition fut de taille : averses orageuses et vent toute la journée.

Si seulement le ciel pouvait comprendre notre besoin de lumière, de chaleur, après un hiver extrêmement long et rigoureux, des inondations, des coupures de courant. S'il pouvait admettre que l'on respire du bon air après une campagne électorale très longue qui nous priva souvent de nos programmes de télévision habituels. Il faut comprendre ceux qui partent. Il faut leur souhaiter de découvrir des horizons ensoleillés.



Quant à nous, qui restons en juillet et août à l'orée de la forêt de Mormal, espérons que, dans un futur proche, nous partagerons la crème solaire de nos amis sudistes.

De toute façon, ce n'est pas cet été pourri qui nous fera changer d'avis :



« On est très bien à Berlaimont ».

Certes, nous sommes une petite commune, nous n'avons pas les moyens d'ouvrir des chantiers, de creuser des fosses énormes dans toutes les rues du bourg. Nous ne recevons de l'Etat aucun subside pour programmer l'édification d'un nouvel habitat urbain à densification exagérée, d'un goût parfois douteux.

Mais, nous aussi, nous avons de gros chantiers en cours, nous essayons, nous aussi, d'embellir notre petite ville. Pour des raisons techniques ou juridiques... nous ne les réalisons pas aussi vite que l'on voudrait, mais nos projets ont le mérite de prendre en compte notre capacité financière. Les équilibres que nous nous sommes fixés sont respectés, notre pourcentage d'investissement est égal à celui des dépenses de fonctionnement sans recours à l'emprunt. Pour ces motifs, vous comprendrez notre hésitation à donner notre aval à une réforme des communautés de communes, problème qui nous harcèle depuis deux ans.

Le six juillet dernier, le préfet confirmait un arrêté qui supprime notre communauté de communes et nous intègre dans la communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre.

Nous allons être consultés sous trois mois. Notre position n'a pas changé depuis 2010.

La communauté de communes participe à hauteur de 30 % à nos ressources. Nous exigeons le maintien de cette dotation, en cas d'intégration à l'AMVS. Nous ne nourrissons aucun état d'âme, ne cédon à aucune affinité politique. Pardonnez-moi d'être aussi brutal : c'est tout simplement une question de gros sous. Il faut maintenir notre train de vie actuel, sans créer ou augmenter les taxes d'habitation et les taxes foncières, sans devoir risquer l'endettement ou sans licencier du personnel.

Pour l'instant le produit qui nous sera versé par la communauté d'agglomération n'est pas défini, alors c'est NON. Les trois mois à venir sont essentiels pour l'avenir de notre commune. Rassurez-vous, nous tiendrons bon. Si le soleil ne se montre pas ardent, petites ou grandes communes, riches ou moins riches collectivités, il doit briller de la même façon pour tout le monde et ne pas brûler les acquis antérieurs.

Bonnes vacances à toutes et à tous. Soyez assurés de notre vigilance et de notre dévouement.

Edi-
t
i
o
n
a
l
e

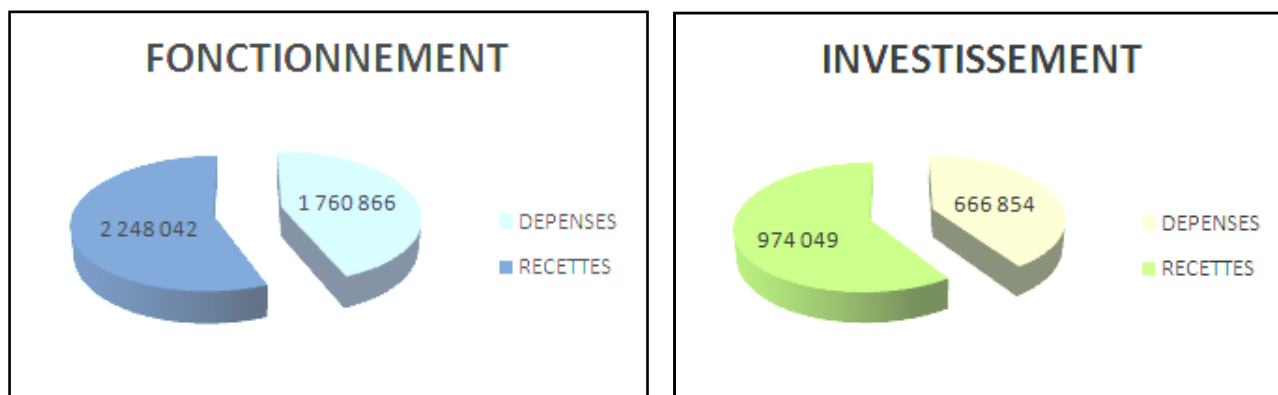
Le Maire

Georges KUNTZBURGER

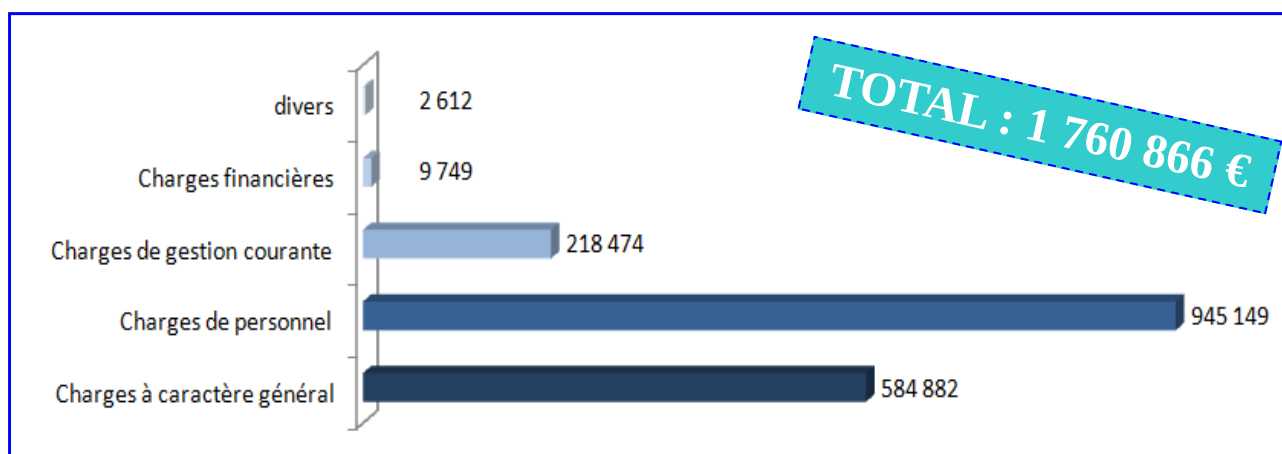
BUDGET 2011 et 2012

Quelques graphiques vont permettre de commenter les résultats 2011 et d'attester de leur incidence favorable sur le budget prévisionnel 2012.

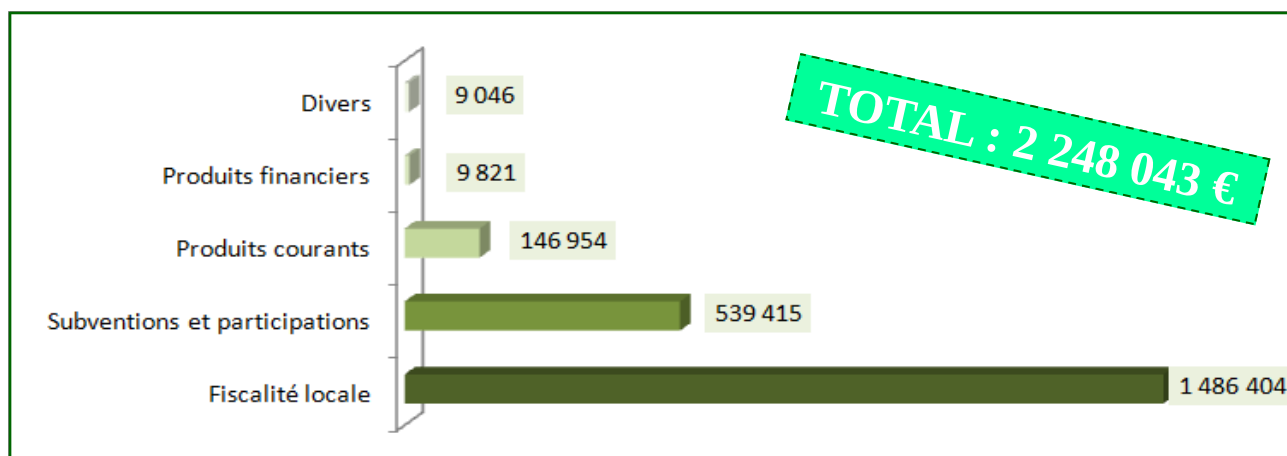
RÉSULTATS GLOBAUX 2011



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES



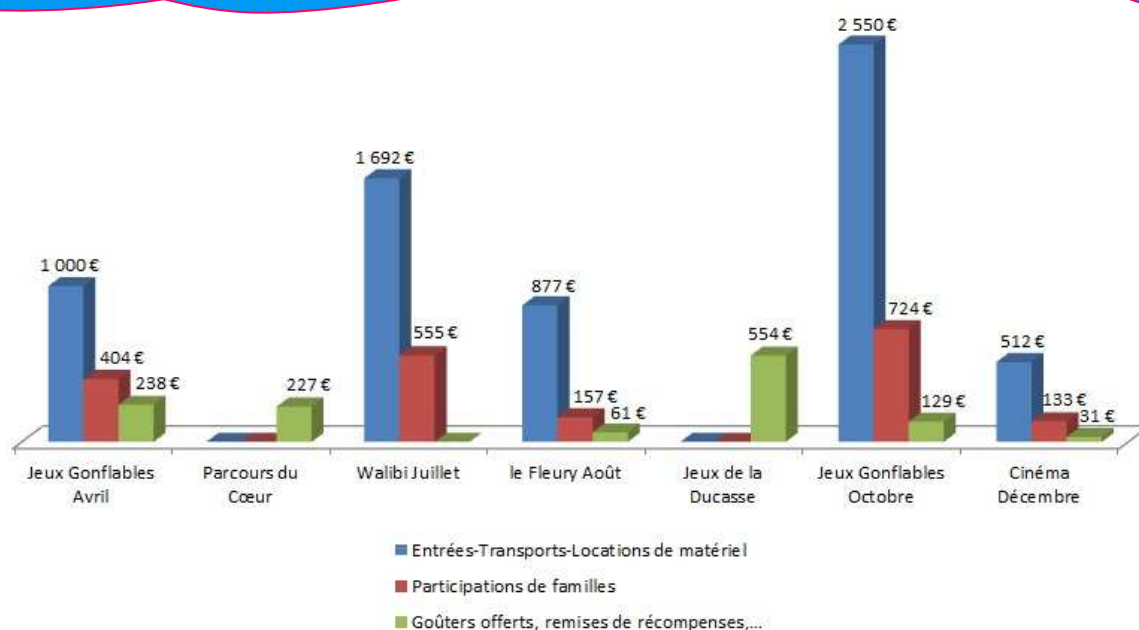
Les résultats de l'exercice 2011 vont permettre de dégager un excédent de fonctionnement reportable au budget 2012 de 607 845 € détaillé dans le tableau ci-après.

		Fonctionnement	Investissement	Total
Résultats de clôture 2010		1 729 267 €	95 903 €	1 825 170 €
Opérations Exercice 2011	Dépenses	1 760 866 €	666 854 €	2 427 721 €
	recettes	2 248 042 €	974 049 €	3 222 062 €
Résultats 2011	excédent	487 176 €	307 195 €	794 371 €
Part affectée à l'investissement	dépenses	913 196 €		913 196 €
Résultat de clôture 2011	excédent	1 303 247 €	403 098 €	1 706 345 €
Restes à réaliser 2011	Dépenses		1 369 500 €	1 098 500 €
	Recettes		271 000 €	
Résultat global de clôture	Déficit		695 401 €	
	excédent	1 303 247 €		607 845 €

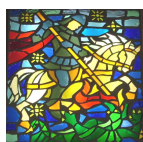
CONCLUSION

Cette situation peut-être appréciée sainement car elle facilite la réalisation des projets d'investissement. La somme de 607 845 €, n'étant pas nécessaire pour couvrir les dépenses de fonctionnement, a pu être virée aux comptes d'investissement.

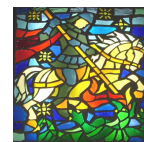
Ce compte-rendu a voulu vous démontrer la nécessité évoquée dans l'édito d'être très vigilant avant d'accepter toute absorption par une nouvelle entité communautaire élargie. Nous avons des résultats à présenter qui plaident en notre faveur et nous devons exiger que notre couverture financière soit assurée dans les mêmes conditions.



Bilan financier commission jeunes 2011



LES TRAVAUX



TRAVAUX PLACE MANDRON - RUE TURENNE - RUE DES BERCEAUX

La commune de Berlaimont a décidé, en 2010, la rénovation de la voirie et des trottoirs de la place Mandron, de la rue de Turenne et de la rue des Berceaux.

Cette opération comprend un marché « voirie » et un marché « enfouissement des réseaux », budgétée à hauteur de 900 000 € par la commune.

Elle est accompagnée d'un marché « assainissement » à la charge et sous la compétence de la C.C.S.A.

Les travaux commencèrent en mars 2011. Les premières tranchées découvrirent un réseau d'assainissement en très mauvais état. Les entreprises furent contraintes d'arrêter les travaux. Une caméra inspecta l'ensemble des réseaux. Les conclusions s'avérèrent sans appel : **toutes les canalisations devaient être remplacées.**

Les travaux furent estimés à 600 000 €.

La communauté de communes n'avait pu prévoir un engagement de dépenses de cette importance.

Dans un premier temps, il fut décidé d'entreprendre la place Mandron et une partie de la rue de Turenne jusqu'au numéro 12.

Un autre problème fut soulevé par la commune. Pourquoi arrêter l'assainissement au numéro 12 de la rue de Turenne ? Il apparaissait plus logique de les poursuivre jusqu'à la zone de pente allant vers la place Mandron, numéros 30 et 30 bis).

Le bureau d'études en charge de la maîtrise d'œuvre était parfaitement d'accord avec cette proposition.

Il suggéra de prolonger les travaux au-delà de l'entrée de l'école St Michel, afin d'établir un point de basculement

entre les phasages des travaux d'assainissement et des travaux de voirie. L'accès à l'école St Michel sera le point de jonction entre la première et deuxième phase des travaux de voirie. Ce point de basculement permettra de maintenir l'aspect sécuritaire de l'accès à l'École St Michel par la place Mandron durant la seconde phase des travaux (la plus longue) prévue en 2013.

Le but premier est de mettre en sécurité la sortie des élèves durant le second semestre 2012.

Après de nombreuses hésitations, cette solution a été enfin retenue.

Les travaux d'assainissement sont terminés depuis le 8 juillet jusqu'au 30 bis de la rue de Turenne.

Les entreprises d'enfouissement de lignes et de voirie vont de nouveau réapparaître sur un chantier victime de nombreuses « pannes » à partir du 23 juillet 2012.

Un arrêté municipal en date du 13 juillet interrompt la circulation rue de Turenne du lundi 23 juillet au vendredi 21 septembre 2012.

L'accès des riverains sera possible les jours ouvrés et sera rétabli chaque jour de 18 h à 8 h le lendemain.

Une déviation sera mise en place par la rue Fernand Thomas et la rue des écoles.

Les travaux s'organiseront en partant de la rue de Turenne vers la place Mandron. Lorsque cette place sera abordée pour rénovation, un nouvel arrêté municipal précisera les conditions de circulation et d'interdiction de stationner.

J'adresse une nouvelle fois les excuses de la municipalité pour les gênes causées aux riverains, la mairie s'efforçant d'être la plus disponible possible pour aider à solutionner les cas les plus délicats.



Les autres travaux

Bureaux du Maire et du D.G.S :

Pose de carrelage dans le bureau de Monsieur le Maire (Entreprise TRIQUET) et réfection des tapisseries et peintures (murs et plafonds) des deux bureaux (Equipe municipale).



Pose d'une main courante ruelle du Plateau afin de sécuriser l'accès aux abords de la Sambre.

Extension des locaux loués à la Voix du Nord, rue Fernand Thomas :
Construction d'une pièce supplémentaire (réserve) pour le stockage des journaux et périodiques divers.

Pose de plaques décoratives dans la cour de l'Ecole Maternelle.

Réfection totale d'un muret (pont sur le ruisseau des Arbreaux) à l'angle de la rue du Pont du Vivier et de la rue du Profond Chemin suite à un accident de voiture (tiers inconnu) : maçonnerie + parapet.



Aménagement du parking du collège Gilles de Chin :
Implantation de poteaux + chaînes et pose de panneaux de signalisation.

Raccordement des bâtiments du Centre Social « Le Berlaymont » au réseau d'égout de la rue des Ecoles .

Elagage d'arbres **rue Henri Hocquet** suite à la tempête du mois de février.

Après l'hiver rigoureux 2011/2012, réparation et entretien des avaloirs d'eau pluviale endommagés par le gel et les stationnements des véhicules sur les trottoirs.

Salle des banquets rue des écoles :
Remplacement des fenêtres

Cité de la Carnuée :
Réfection totale des bordures et du trottoir sur 60 m environ (n° 22 au n° 29).

Locaux de l'amicale laïque, du bridge et du club néerlandais :
Remplacement des fenêtres, côté rue du vivier

Travaux au cimetière

INFORMATIQUE

La gestion informatisée du cimetière est opérationnelle ; toutes les données connues sont rentrées sur ordinateur en Mairie. Quand tout sera classé et vérifié, il sera plus facile et surtout plus rapide de retrouver une concession. Les concessions non entretenues ou dangereuses seront répertoriées et reprises suivant la réglementation en vigueur.

EXTENSION

La préfecture a validé le projet.

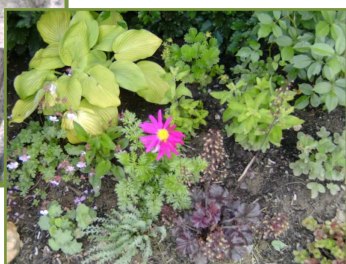
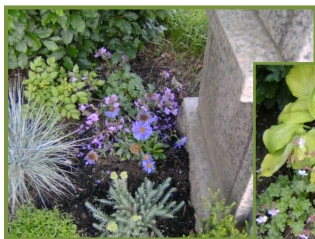
L'extension du nouveau cimetière se fera en prolongement de l'ancien, au bout de l'allée M, côté rue de la Chapelle Saint-Michel; les plans sont en cours d'exécution.

150 à 200 concessions sont prévues en fonction de l'aménagement paysager de l'espace.



ESPACE CINÉRAIRE

Nouvelles plantations de plantes vivaces au jardin du souvenir.



Construction d'un nouveau columbarium de 20 cases.

TARIFS

CONCESSION Cimetière	temporaire	trentenaire	cinquantenaire
1 à 3 places	51 €	102 €	153 €
4 à 6 places	75 €	150 €	225 €

CONCESSION Columbarium		RENOUVELLEMENT
15 ans	460 €	290 €
30 ans	750 €	



Cantine scolaire

Pour mieux s'adapter aux souhaits exprimés par les parents, **le paiement de la cantine va changer de formule à la rentrée de septembre.**
Comme pour un abonnement, la carte donnera à votre enfant le droit de prendre ses repas de midi à la cantine de l'école de Mormal.

Les parents achèteront :

- **des cartes de 16 repas** au prix de $2,65 \text{ €} \times 16 = 42,40 \text{ €}$.
- **des cartes de 5 repas** au prix de $2,65 \text{ €} \times 5 = 13,25 \text{ €}$.

Ces cartes resteront valables jusqu'à épuisement des repas, quelle que soit la période d'achat.

Une réduction de 5 % est accordée aux familles de 2 enfants et de 10 % aux familles de 3 enfants et plus.

MODE DE PAIEMENT :

L'achat des cartes se fera auprès du régisseur qui tient une permanence tous les mardis de 16h30 à 17h30 à l'école de Mormal.



Bibliothèque



Place du Général de Gaulle

Notre bibliothèque est en cours d'informatisation. Les cartes de lecteur seront à votre disposition, à la bibliothèque, après la période de **fermeture annuelle du 13 au 20 août.**



Dernières acquisitions :

Eragon, Zombillénium, Hunger games

Des documents : 1940 (Max Gallo), les plantes à bonbons

des romans : Bourdin, Boissard, Schmitt, Degroote, Lévy...

des romans policiers : Van Cauwelaert, Patterson, Follett ...

Et autres BD et albums pour les enfants.

Horaires d'ouverture :

Mardi de 14h30 à 16h30

Mercredi de 9h30 à 11h30
et de 14h30 à 16h30

Jeudi de 9h30 à 11h30

Vendredi de 17h à 19h

Samedi de 9h30 à 11h30.

La bibliothèque de Berlaimont est ouverte à tous.

L'inscription est gratuite



VIVRE MIEUX, ENSEMBLE, à BERLAIMONT

Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux chez les particuliers

Cette opération pourtant fréquente n'est pas autorisée. Les déchets de jardins et de parcs suivent le sort des déchets ménagers. L'article 84 du règlement sanitaire départemental précise « qu'il est interdit de brûler des déchets ménagers et par assimilation, les déchets de jardins et de parcs ». L'élimination des déchets ménagers incombe aux communes ou à leur groupement. Le particulier doit en conséquence utiliser les moyens mis à sa disposition pour éliminer ses déchets (collecte au porte à porte, apport volontaire en déchèterie). Je ne doute pas de la surprise que peut causer cette réponse ...



Il faut savoir que le maire n'a pas le pouvoir d'accorder des dérogations lorsque l'on est en présence du règlement sanitaire départemental. Il est chargé de veiller au respect de l'interdiction.

Que signifient ces termes « **chargé de veiller** » ?

*On sait que le maire dispose de **pouvoirs de police**. Il ne les exerce pas lui-même.*

Si la commune est dotée d'une police municipale, il confie à ces représentants de l'ordre municipal le soin de veiller à la bonne exécution des arrêtés et règlements.

En cas de nécessité, l'agent de police municipale est habilité à verbaliser.

S'il n'existe pas de police municipale, les pouvoirs sont délégués à la police d'ÉTAT, dans le cas présent au commissariat de police d'Aulnoye-Aymeries.

Pour ce motif, il est fréquent en cas de plainte des usagers que la mairie renvoie les plaignants vers le commissariat.

Il en va ainsi notamment pour les feux, les stationnements gênants et les bruits de voisinage.

Il ne s'agit pas d'un abandon par le maire de ses prérogatives mais d'une obligation de respecter la procédure afin de ne pas entacher les actes d'illégalité absolue.



Pour en terminer avec les brûlages à l'air libre, il est confirmé qu'il n'existe pas d'arrêté municipal. Ce genre d'acte est inutile, le règlement sanitaire départemental lui est supérieur dans l'échelle des actes répressifs. Chacun doit savoir évaluer le poids du danger qu'il fait courir en cas de proximité des habitations, en cas de sécheresse facilitant l'embrasement, en cas d'absence de points d'eau ou de défaut de surveillance du brasier. Dans la majorité des cas, lorsqu'un feu indispose ou présente une gêne, la police intervient en urgence suite à information de tiers.

Les bruits de voisinage

Les articles L 2212-2 et L 2214-2 du code général des collectivités territoriales donnent au maire une compétence générale en matière de bruit de voisinage.

Un arrêté municipal en date du 7 avril 2006, **rappelle :**

Article 1 : les bruits interdits sur la voie publique et dans les lieux publics :

- emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore par haut-parleur (postes de radio, magnétophones, électrophones, sauf utilisation d'écouteurs) ;
- publicité par cris et par chants ;
- réparations ou réglages de moteurs (sauf pour réparation de pannes courtes sur véhicules automobiles ;
- utilisation de pétards ou feux d'artifice.

Des dérogations peuvent être accordées à l'occasion des fêtes, manifestations commerciales ou exercice de certaines professions.

Article 2 : Il régleme l'usage d'outils ou d'appareils par des professionnels dans les propriétés privées ou sur la voie publique.

Ces professionnels doivent interrompre les travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés. (Dérogations exceptionnelles en cas d'urgence).

Article 3 : Il vise les propriétaires d'animaux et notamment de chiens en incitant ces derniers à prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Article 4 : Il aborde les précautions à prendre en matière de performance acoustique lors des réparations, rénovations ou constructions neuves de bâtiments. Les mesures seront effectuées conformément à la norme NFS 31057 concernant la vérification de la qualité acoustique des bâtiments.

Pour être plus complet, cet arrêté comporte un article complémentaire publié le 19 juillet 2012, précisant les heures autorisées pour la réalisation de travaux de bricolage ou de jardinage par les particuliers, à l'aide d'outils et d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques susceptibles de créer une gêne pour le voisinage ...

Les temps retenus sont les suivants :

- **Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h.**
- **Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.**
- **Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.**

Lorsqu'un trouble est occasionné, le maire peut être amené à jouer un rôle de médiation de manière à éviter une procédure judiciaire.

En cas d'échec, une mise en demeure est adressée au contrevenant lui enjoignant de faire cesser le trouble sous peine de poursuites judiciaires.

En cas d'échec, les victimes peuvent engager deux types de procédure :

- soit une procédure civile permettant au tribunal d'ordonner la cessation du trouble et le versement de dommages et intérêts ;
 - soit une procédure pénale qui permet au tribunal d'infliger une amende à l'auteur du bruit et d'octroyer des dommages et intérêts à la victime.
- Le plaignant doit faire constater l'infraction par les agents habilités à le faire. La plainte doit être déposée soit au commissariat d'Aulnoye-Aymeries, soit directement chez le Procureur de la République.

LES POUBELLES

Nouveau rappel

Un arrêté municipal en date du 5 avril 2007 fixe les jours et heures de dépôt des poubelles sur les trottoirs face aux habitations :

« Les récipients d'ordures ménagères seront déposés au droit des habitations à partir de 14 heures le mercredi jusqu'au vendredi huit heures de la même semaine »

Le ramassage ayant lieu le jeudi, cette plage de temps permet à chaque ménage de s'organiser pour entrer et sortir les poubelles. Un gros effort de civisme a été réalisé au fil du temps dans notre commune.

Hélas, il faut constater quelques « **petits îlots de résistance** ».

Il n'est pas acceptable de laisser en permanence les poubelles sur la voie publique.

Il se peut que de nouveaux arrivants dans notre commune ignorent la mesure prise dans le cadre du règlement sanitaire départemental.

Une copie de l'arrêté, accompagné d'un courrier sera déposé dans les boîtes aux lettres des personnes ne respectant pas l'obligation de rentrer les poubelles après passage de la collecte. **Suite à ce courrier et en cas de non respect, une amende de catégorie 3 (tarif normal : 68 €, minoré : 45 €, majoré : 180 €) peut vous être infligée (Lire : pouvoirs de police du maire).**

Il s'agit d'un geste simple qui va dans le sens de la qualité de l'environnement et de notre cadre de vie.



associative



Après plus de 50 ans d'existence, la **DUCASSE du SARS BARA** vous accueillera les 25, 26, 27 août 2012 avec son cortège d'animations variées dans un cadre agréable au parfum de lavande et de rose, dans une ambiance très amicale.

Au programme : Ball-trap doté de 1500 € de lots, distribution de jouets aux enfants du Sars Bara, jeux divers, danses, concert, bals gratuits, manège, buvette et restauration.



L'**aumônerie** de l'enseignement public (**AEP**) est un lieu de vie pour les 12 - 17 ans.
Trois mots caractérisent l'aumônerie :

- ☺ **Accueillir** (partage de repas, moment de convivialité, de jeu) ;
- ☺ **Rejoindre** (l'aumônerie a pour mission de rejoindre chacun tel qu'il est, avec son histoire, sa foi, jeunes et moins jeunes, parents, ...) ;
- ☺ **Proposer** (propositions d'activités selon les sensibilités, les envies, les besoins exprimés. Ainsi que des temps de silence, de célébration, proposition de camp d'été comme cette année à Saint Valéry en Caux.

Contact : Aurore mercier 06.83.47.18.42

Nouvelle année de Hip Hop à Berlaimont !

Cette année aura été pour Berlaimont Hip Hop (B2H) une année riche à plus d'un titre ! Avec plus de 80 danseurs, l'association a, cette année encore, rencontré un vif succès parmi les jeunes de Berlaimont, mais aussi de Leval, Bachant, Pont sur Sambre, Aulnoye-Aymeries ou encore Hautmont ! La qualité de l'enseignement dispensé depuis plusieurs années ainsi que la motivation des jeunes ont permis de passer une année de danse dans la joie, la décontraction et la bonne humeur générale ! Ce bon état d'esprit partagé a convaincu les responsables de l'association de proposer aux élèves deux sorties au théâtre du Manège de Maubeuge. Les plus petits (40 élèves) sont allés voir un spectacle de Blanca Li, fin 2011, les plus âgés (45 élèves) ont vu les Raf Crew au printemps 2012, grâce à un partenariat mis en place entre l'association B2H et le théâtre du Manège.

Ces deux sorties ont rencontré un vif succès auprès des adhérents. Le 23 juin dernier, la présentation de "Flashback" à la salle des Fêtes communales a fait salle comble ! Plus de 340 spectateurs sont venus voir ce spectacle, fruits d'une année de travail. Les témoignages du public et des adhérents, la bonne ambiance générale, la grande implication des bénévoles et la qualité du spectacle n'appellent qu'un seul constat : vivement la rentrée de septembre pour que l'aventure continue !"



Année 2011 :

Nous avons participé à la fête des associations et au marché de Noël.

Nous avons également organisé notre goûter de Noël. Notre chorale a fait une démonstration de chants de Noël, nos familles ont réalisé des danses folkloriques. Le père Noël a distribué des friandises auprès des enfants et adultes.

Année 2012 :

Nous participerons comme chaque année à la fête des associations.

Le 8 décembre, organisation d'un spectacle de Noël à la salle des fêtes de Berlaimont, avec Anthony Vienne du théâtre du Bimberlot.

L'entrée est de 3 € pour les adultes et 1,50 € pour les enfants.



Club des retraités

- 9 octobre : repas au club
- 17 octobre : sortie « Guinguette à Neuville »
- 11 décembre : repas de Noël au club
- 15 mars : repas au club
- 20 mars : assemblée générale
- 24 avril : journée récréative au club et repas
- 10 mai : sortie « Guinguette à Neuville »
- 8 juillet : repas au club
- Sans oublier les anniversaires et les gaufres de Mardi Gras

Le club est ouvert les mardis et vendredis de 13 h 30 à 17 h au centre culturel « Le Berlaymont ».
Au programme : bonne humeur et jeux de sociétés, belote, manille, etc ...
N'hésitez pas à nous rejoindre.

AMICALE LAIQUE DE BERLAIMONT

Le bilan de la saison écoulée est très positif.



Les clubs d'échecs (mardi 18h-19h30), du mercredi (travaux manuels le mercredi de 14h à 16h30) et de tennis de table (vendredi 17h15-19h pour les enfants, 19h-21h pour les adultes) ont tous connu une fréquentation en hausse.

Cela s'est ressenti aussi lors de toutes nos manifestations qui ont connu leur traditionnel succès : marché de Noël, loto le 21 janvier, tournois de tennis de table le 7 avril et d'échecs le 12 mai, expositions des travaux du club du mercredi lors des kermesses des écoles Denoyelle et de Mormal.

Nouveauté cette année : participation, en collaboration avec l'association des Amis de l'école de Mormal, au cortège du Bouzouc où Astérix et

tous les « irréductibles amicalistes du village de Mormal » sont venus donner la leçon aux Romains.

La saison s'est achevée par une kermesse où tous les enfants fréquentant l'association sont venus passer une après-midi autour de défis par équipe tels la traversée de la rivière, le slalom aveugle, le tir à la corde, ... une dernière façon de tous les récompenser en partageant un nouveau moment convivial.



Le Cercle Historique et Généalogique de Berlaimont et de l'Avesnois compte actuellement 256 adhérents répartis dans le monde entier.

Il est là pour vous aider à démarrer ou étoffer la généalogie de vos ancêtres avesnois. Les recherches se font sur place au local de l'association (rue Wibaille Dupont, au-dessus de la cantine), sur Internet : données en ligne sur www.chgb.org ou par l'intermédiaire du groupe <http://fr.groups.yahoo.com/group/ancetres-en-avesnois/> (l'inscription est gratuite).

Le cercle édite également les dépouillements des communes de l'arrondissement, un bulletin avec articles d'histoire régionale et des publications historiques.

Juin 2012 : L'Harmonie municipale monte d'un cran en rejoignant la division Honneur

Sous la baguette de Gérard Hallant, directeur de l'harmonie et de l'école de musique, et avec le soutien actif de la municipalité, l'harmonie réalise de réels progrès puisqu'elle vient de remporter un premier prix en division supérieure au concours nationale de Hondschoote.

Une belle récompense pour tous ces musiciens et leur chef de musique qui se sont distingués à force de travail et de passion. En effet tout en assurant les différents concerts et manifestations locales, ce concours a demandé bien des sacrifices.

Pour continuer sur cette lancée, les musiciens de l'harmonie municipale de Berlaimont, proposent à tous les musiciens voulant partager ces moments intenses, à venir les rejoindre pour constituer un ensemble encore plus étoffé pour franchir le pas vers l'Excellence.



École municipale de musique

Grâce à la qualité et à l'importance de l'école de musique, les différentes classes d'instruments et de solfège, l'orchestre junior, dirigé par Grégory Carpentier, assurent l'avenir.

Les élèves doivent avoir réussi les différents examens de solfège et d'instrument pour intégrer l'orchestre junior pour ensuite entrer au sein de l'Harmonie.

Il est à ajouter à cela que l'ambiance dans les deux orchestres est très agréable à vivre ce qui ne manque pas d'être ressenti par tous ...

Bonnes vacances et rendez-vous à la rentrée de septembre nombreux et assidus à l'image de l'année écoulée.

L'école de musique est à votre disposition pour tout renseignement par téléphone au 06 31 55 24 10 à partir de septembre

BERLAIMONT FUTSAL

La saison écoulée a vu 34 joueurs et 6 dirigeants (et dirigeantes) adhérer au club. 2 équipes ont pris part au championnat de futsal du district Escaut.

L'équipe A, engagée suite à son accession en championnat de promotion 1^{ère} division de district, a confirmé en début de saison les attentes placées en elle puisqu'elle occupait dès le début des matches, la 1^{ère} place de son championnat. Hélas, certains aléas ont contraint l'équipe à revoir ses ambitions à la baisse pour terminer à une modeste 5^{ème} place sur 10.

L'équipe B n'avait aucun objectif en championnat si ce n'est donner du temps de jeu à tous, tout en prenant du plaisir sur un terrain. Au final, elle se classe 10^{ème} de son championnat.

A noter la présence dans ses rangs du meilleur buteur du club pour cette saison, M. Miguel FROMONT, auteur de 21 réalisations et également meilleur passeur.

Pour la saison à venir, le club, désormais sous la présidence de M. Nicolas FOURNIER, n'engagera qu'une équipe en championnat et en coupe.

Le traditionnel tournoi de futsal du téléthon, véritable succès chaque année, est d'ores et déjà reconduit.

Appel est lancé aux potentiels joueurs voulant rejoindre l'association dès la reprise fixée au 27 août à 20h.



Société de Chasse

Saint Hubert



La société de Chasse St Hubert de Berlaimont accueille toute personne résidant à Berlaimont. Toutes les personnes désirant y adhérer sont priées d'envoyer un courrier précisant leur nom, prénom et adresse à
M. BEAUCAMPS Marc,
28 chemin des Vignerons
59145 BERLAIMONT
qui les convoquera à l'assemblée générale.



Date des colis : les mercredis
22 août, 12 septembre,
10 octobre, 7 novembre
et 5 décembre.

Goûter de Noël : samedi 22
décembre avec pour les
enfants la venue du Père
Noël

Le marché de Noël : dimanche 18 novembre de
10 h à 18 h au marché couvert
La banque alimentaire : vendredi 23 et le samedi
24 novembre

Pour tout renseignement contacter
M^{me} MERCIER Michèle au 06 15 25 18 50



Info Judo

Les cours de Judo reprennent le lundi 10 septembre 2012.

Licence FFJDA : 34 €

Cotisation annuelle : Adultes et moyens : 80 € - Baby Judo : 60 €

Tarif dégressif à partir du deuxième licencié dans un même foyer.

Possibilité de payer la cotisation en plusieurs fois.

ATTENTION : Certificat médical obligatoire (avec mention : apte à la pratique du judo et à la compétition).

Le Judo-club de Berlaimont accepte les tickets loisirs de la CAF.

Horaires des cours

* **BABY-JUDO (4 ans à 6 ans) :** Le samedi de 10h à 11h et de 11h à 12h (maximum 12 enfants par cours).

Professeur : Mme Caroline LEBRUN, titulaire du brevet d'état d'éducateur sportif, ceinture noire 3ème dan.

* **JUDO :**

- Moyens : Le mercredi de 13h45 à 14h45 et le samedi de 14h à 15h

- Adultes : Le mercredi de 19h30 à 21h et le samedi de 15h à 16h

* **JU-JITSU :**

- Adultes (plus de 14 ans) : Le lundi de 19h à 20h et le samedi de 16h à 17h15

Professeur : M. Jean-Louis LECERF, éducateur sportif diplômé d'état, ceinture noire 6ème dan. Titulaire du Label national et de la palme d'or de cet art martial."

La Chorale A Corps et à Choeur

a reçu pour la deuxième fois le Groupe Libenter de Landéda (Nord Finistère).

C'est avec une immense joie que nous les avons accueillis le jeudi 17 mai.

Le vendredi, nous sommes allés leur faire visiter la mine à Lewarde. Ils en sont sortis traumatisés par les conditions de travail, la pénibilité ; ce mot n'existait pas à cette époque !

Le soir nous avons organisé un concert à la salle des fêtes qui, depuis longtemps, n'avait pas été aussi remplie.

Le samedi soir, nous étions attendus pour chanter à la Brasserie du Val Joly en soirée cabaret. Nous terminons chaque concert par « Les Gens du Nord », « Les corons », « Allez les marins », « La ballade nord irlandaise », « Santiano » et « KENAVO » qui veut dire au revoir.

Le dimanche matin réception en mairie et l'après-midi, ils ont pu assister au cortège du « Bouzouc » puis au feu d'artifice.

Durant ces 4 jours où nous avons pris 4 repas en commun, nous avons pu chanter et faire des sketches.

L'ambiance était très amicale et nous étions tous très contents de nous retrouver. On peut dire que ce n'était plus de l'amitié mais de la FRATERNITÉ.

Que de tristesse pour tous de se séparer après 4 jours de fêtes.

La chorale ayant tout pris en charge, nous tenons à remercier M. Le Maire pour le prêt de la salle.



Succès grandissant pour le club des « Volontaires Berlaimontoises »



Les lundis et jeudis, de septembre à fin juin, les « volontaires » prennent le chemin de la salle des sports. Les 32 adeptes du club, motivées pour se divertir physiquement, fréquentent assidûment ces séances de gymnastique douce qui ont pour but l'entretien du capital forme en préservant souplesse et force musculaire. Tout en entretenant leur forme physique, elles partagent un temps de détente, de loisir et de bien être, le tout bien sûr dans la bonne humeur.

Étirements, assouplissements, relaxation, jeux avec ballons, cerceaux, etc ..., voilà l'essentiel de cette heure.

Les membres du groupe, essentiellement féminin, venant pour la plupart de la commune, ont aussi l'occasion dès la reprise de l'année, à Noël et fin juin de se rassembler autour d'un sympathique repas ou d'un goûter leur laissant le temps de reprendre leur souffle !

Reprise des cours le lundi
3 septembre 2012.
L'inscription pour l'année est de 40 €.
Cours : les lundis de 15 h à 16 h
et les jeudis de 16 h 30 à 17 h 30.

L'UNION PÉTANQUE DE BERLAIMONT a fêté ses quarante ans le samedi 9 juin.

C'est en effet le 9 juin 1972 que la sous-préfecture a enregistré cette nouvelle société à l'initiative de MM. CHAYOT Francis, LENCLUD Edouard, DUGAZ Fernand et BUISSERET Albert.

Elle a connu 4 présidents : M. CHAYOT Francis de 72 à 79, M. DARAS Jean-Pierre de 80 à 85, M. FRERE Roger fils de 86 à 87 et M. DUBOIS Frédéric de 88 à nos jours.



Le plus ancien adhérent est M. GRASSART Daniel qui fut secrétaire du club de 73 à 94. Un autre membre important est M. THEYS Clément qui est le trésorier depuis 86.

Un des faits marquants du club est le titre de vice-champion du nord en triplettes en 1994 et pour cela, la participation de MM. CHEBOUD René, DUFRANNE Luc et MEURANT Bruno au 49^{ème} championnat de France à Angoulême.

Le club compte en ses rangs, un breveté fédéral, M. COLNOT Philippe qui encadre nos 8 jeunes tous les samedis de 9h30 à 11h30 et les emmène aux divers concours départementaux.

Pour tout renseignement, vous pouvez venir au local, le mercredi après-midi au centre culturel « Le Berlaimont ».



Commission Jeunes

Les jeux gonflables

Initiée pour la 1^{ère} fois à Berlaimont pour une journée en avril 2011, cette manifestation a été reconduite par deux fois depuis, et à chaque fois pour 3 jours, de par le succès rencontré lors de chaque session.



La salle des sports, métamorphosée à l'occasion en immense pleine de jeux sécurisée grâce au concours de la Protection Civile locale, a accueilli sur 3 jours, pour chaque session d'Octobre 2011 puis d'Avril 2012, près de 500 jeunes berlaimontois(es) qui ont pu se défouler dans les 10 structures gonflables mises à leur disposition.



Le succès grandissant de ces journées « Berlaimont, parc d'attractions », aux tarifs attrayants (6 € les 3 jours ndlr) se démontrera de nouveau en Octobre 2012 avec le retour tant attendu de ces jeux qui ne manquent vraiment pas d'air.



Rendez-vous les 29,30 et 31 octobre 2012 !



Le Fleury

Cette sortie s'est déroulée le 24 août 2011 au parc du Fleury, à Wavrechain-sous-Faulx.

Comme chaque année, plus de 50 jeunes de 6 à 13 ans ont participé à cette journée sous un soleil radieux.

Au programme : jeux gonflables, parcours d'accrobranche, balades en pédalo, piscine,...le tout pour 3,50 €.

Rendez-vous le **23 août** pour les amateurs et amatrices...

Le cinéma

Le 29 décembre 2011, 52 jeunes de plus de 6 ans ont pu bénéficier d'une séance de cinéma à Maubeuge pour 2,50 €, voyage compris.



Bellewaerde

Le 15 juillet 2012, 47 jeunes de Berlaimont ont pu se rendre dans ce célèbre parc d'attractions belge pour la modique somme de 15 €.

Ils ont pu, dans ce lieu dédié aux loisirs, évoluer en toute autonomie parmi les attractions.

Malgré une journée pluvieuse (quelle surprise...), tous ont apprécié ce moment et pris leur dose de sensations fortes.

Bilan de la journée : humidité, fatigue, extinction de voix (eh oui, trop de cris dans les manèges...) mais une seule envie, de l'avis de tous : y retourner ... sous le soleil !

Le mercredi 25 juillet, 35 enfants ont pu découvrir le domaine du prince de Condé.

Au programme : visite du château et des grandes écuries, spectacle équestre et promenade dans les parcs et jardins.

A la fin d'une journée exceptionnelle, tous n'ont eu qu'un rêve : une grande crème glacée ... recouverte de chantilly bien évidemment.



Chantilly

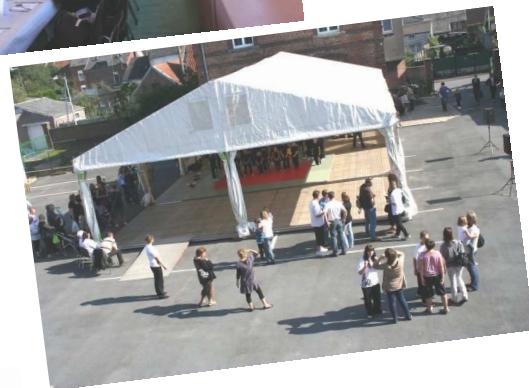


Evénements municipaux

24 septembre : Journée des associations — Jeux de la ducasse



Rendez-vous le samedi
29 septembre pour la
prochaine édition



2 octobre : repas des aînés

350 convives ont apprécié le repas et les animations
comme chaque année dans la joie et la bonne humeur



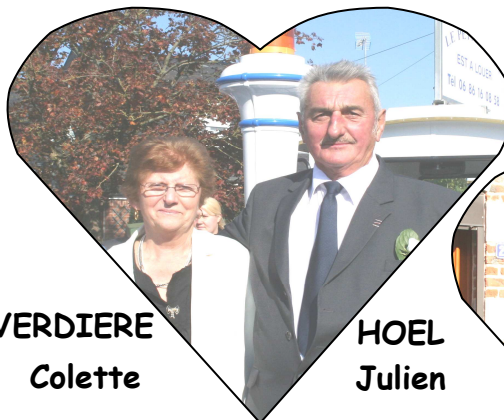
Noces

d'or



RAZBORSECK
Florian

VASSEUR
Thérèse



VERDIERE
Colette

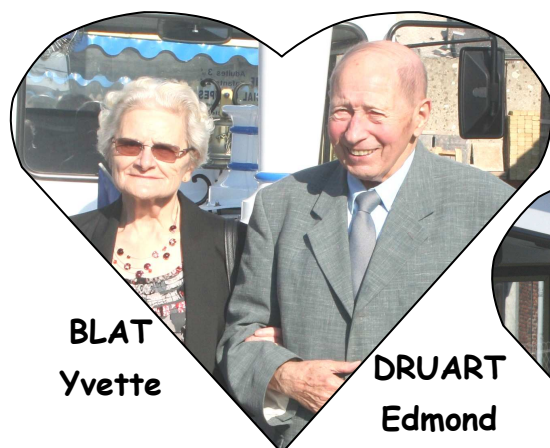
HOEL
Julien



VITRANT
Nicole

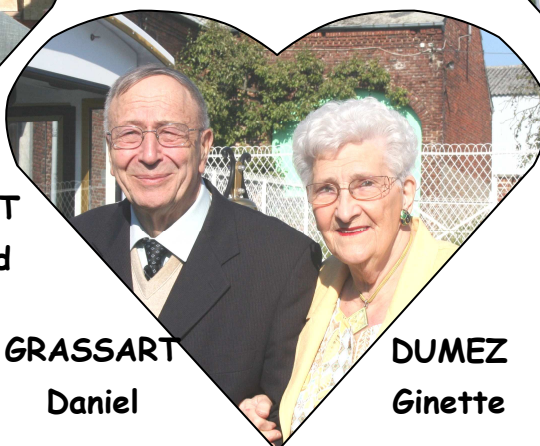
GRAVEZ
Jean-Marie

16 octobre
Ils ONT dit « OUI »



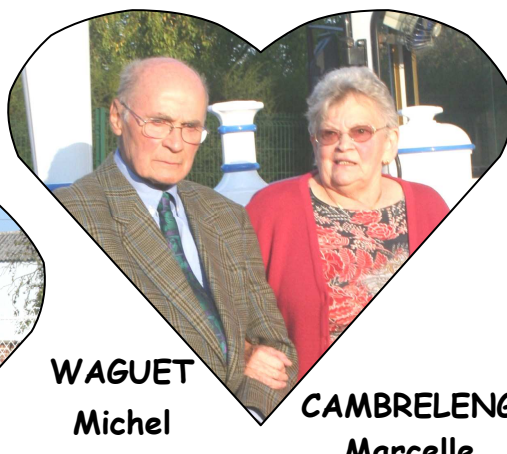
BLAT
Yvette

DRUART
Edmond



GRASSART
Daniel

DUMEZ
Ginette



WAGUET
Michel

CAMBRELENG
Marcelle

Noces

de

diamant

Parcours du cœur
30 mars et 1er avril
2012

Vendredi 30 mars : spéciale école

150 enfants de 6^{ème} et CM2 ont participé, encadrés par 40 adultes.

Au programme :

Activités sportives.

Les équipements de la bicyclette.

Présentation d'une vidéo et explication par un moniteur de secourisme.

Pour les CM2 : projection d'un film sur le cœur et questionnaire.

Pour les 6^{ème} : Différentes parties du cœur et des vaisseaux sanguins ; son fonctionnement (circulation du sang dans le cœur).



Dimanche 1^{er} avril

51 marcheurs :
26 au 6 km ; 14 au 9 km ; 11 au 12 km

10 Vététistes :

3 au 13 km et 7 au 22 km

16 cyclistes :

6 au 20 km et 10 au 35 km

18 personnes pour l'encadrement et la sécurité (protection civile, radio club, donneurs de sang, etc ...).

Soit un total de 95 personnes présentes.

Le plus jeune : DELEUZE Romain (3 ans)

Le plus âgé : GUERIN Maurice (78 ans)

L'association la plus représentée : l'amicale laïque : 14

Jitro

Une chœur d'enfants de renommée mondiale



5 mai
Eglise
Saint
Michel



De Prague, Barcelone, Halle, Strasbourg, Philadelphie, Washington, Baltimore, Penn State University, New York, San Antonio, Dallas, Oklahoma City, Tokyo, Hong Kong, Bern, Bâle, Dortmund, Avignon, Toulouse à Berlaimont

Plusieurs fois palme d'Or ou premier prix de concours de chant choral



Un moment
de
pur bonheur



Dimanche 13 mai 2012

La barbarie karaoké d'Amélie !
(par la Compagnie du Tire-Laine)

Profitant de la visite à leur ville marraine, les marins du Flamant n'ont pas manqué de faire un détour par la Salle des Fêtes...
Qu'ils ont de belles voix

« les gars de la marine »...



30 mai 2012

Le voyage des aînés

213 Berlaimontois et Berlaimontoises ont passé une agréable journée au sein du domaine des grottes de Han.

Au programme : visite en petit train de la réserve d'animaux sauvages, de la Maison de la Vie Paysanne et des Métiers Oubliés (l'Han d'Antan) et repas-dansant au restaurant La Ferme.



23 juin 2012

Fête de la Musique



Cette manifestation a demandé un gros travail en amont (contact avec différents artistes, campagne de publicité et d'affichage, installation des structures sur le parking du collège, ...) mais la récompense de tant d'efforts était là ce samedi 23 juin : un public nombreux, des artistes de qualité, un soleil radieux pour un concert qui aura marqué les spectateurs présents.

La soirée a démarré tambours battants par le show d'Eve Angeli. Révélée dans les années 2000, cette jeune artiste est venue interpréter ses titres ainsi que les tubes des années 1980 à nos jours pour un spectacle très vivant, dynamique et séduisant. Le public a pu apprécier le talent de cette chanteuse trop souvent raillée mais qui démontre sur scène d'indéniables qualités artistiques, une voix envoûtante, ...



François Feldman prit le relais devant un public conquis par la prestation d'Eve Angeli. Et ce fut là aussi un moment de grande qualité où l'interprète des tubes *Les valse de Vienne*, *Petit Frank*, *Joue pas*, *Joy*, ... est venu régaler le public de ses plus grands succès, public qui montra à de nombreuses reprises son attachement à cet artiste en reprenant a cappella



les titres interprétés. Point d'orgue de cette prestation, l'artiste invita le public à le rejoindre sur scène pour jouer le rôle de danseuses et choristes.

Après 2 heures d'un spectacle qui a comblé le public présent, la soirée s'est achevée non sans avoir déjà pris rendez-vous l'an prochain pour un concert qui s'annonce d'ores et déjà prometteur avec sur scène ...



CONGRÈS DES VILLES MARRAINES

Le 22 juin à LA ROCHELLE, s'est tenu le 27^{ème} congrès national où la ville de BERLAIMONT, en la personne de M. Jean-Luc GODIN, Conseiller municipal délégué, était présent.

Accueillis par le Député Maire Maxime BONO, l'ensemble des congressistes s'est ensuite retrouvé durant toute la matinée en séance de travail autour de leur président M. Jacques GAUTIER, sénateur maire de GARCHES et de leur secrétaire général Gérard MOUKBIRIAN.



Après le passage de la patrouille de France et le repas offert par la ville de La Rochelle, l'après-midi fut consacré à la visite du bâtiment d'essais et de mesures « MONGE » où nous étions accueillis par l'amiral Bernard ROGEL, chef d'état-major de la Marine Nationale.

Une fois de plus, ce fût une journée d'échanges fructueux entre les élus et le monde militaire.

WEEK-END RENCONTRE ET D'ÉCHANGE AVEC NOTRE FILLEUL LE PATROUILLEUR DE HAUTE MER « LE FLAMANT »

Les 11, 12 et 13 mai furent l'occasion d'une rencontre particulièrement chaleureuse et intense avec l'équipage du patrouilleur de haute mer, notre filleul, « LE FLAMANT ».

Faisant escale à DUNKERQUE pour ces trois jours, le commandant, le Lieutenant de Vaisseau Nicolas SIMON, avait tenu à honorer l'invitation qui lui était faite par sa ville marraine en s'y rendant avec 13 de ses hommes.



Il avait toutefois tenu à accueillir, auparavant, sur son bâtiment, une délégation de la ville de BERLAIMONT ainsi que la classe de 4^{ème} 4 du collège Gilles de CHIN qui avait participé au concours des villes marraines.

Le 9 août prochain, à CHERBOURG, une délégation de la ville sera présente à la cérémonie de passation de commandement à bord du FLAMANT. Ce sera l'occasion de prendre attache avec le nouveau commandant.

Concours national des Villes Marraines

A la demande de M. GODIN, responsable municipal de la pérennité des liens entre « Le Flamant » et la commune, les 19 élèves de la 4^{ème} 4, sous la houlette de leur professeur principal M. HOUZELLE, ont participé à ce concours.

Les contraintes :

- ♦ utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement (TICE) ;
- ♦ production présentant un caractère pédagogique dans la valorisation du dialogue entre les jeunes des « classes partenaires » et les unités militaires parrainées, et dans le partage de leurs expériences.

Depuis janvier, les élèves se sont plongés dans la vie du filleul de la commune le PSP Le Flamant.

Du 20 au 21 mars deux élèves, Gyptiane et Constant, sont partis pour une sortie exceptionnelle en mer.

Ils ont passé 24 h à bord au cours desquelles figurent à leur carnet de bord : exercices de sécurité avec tenue d'intervention, feu, noyade, hélitreuillage, contrôle d'un bateau de pêche, quelques leçons pour tenir le cap, visite guidée du patrouilleur et rencontre avec l'équipage.

Ils ont fait le plein d'informations et de photos afin d'agrémenter le dossier numérique envoyé aux organisateurs.

Le 11 mai, la classe entière a été invitée par la municipalité à Dunkerque où était amarré Le Flamant. Le reste du groupe a pu ainsi découvrir le patrouilleur et discuter avec les marins.



Sur 33 villes inscrites, 14 ont envoyé leurs travaux. Pour cette première, nous n'avons pas été primés mais nous n'avons donc pas démerité. De plus, ce fut une expérience enrichissante.

Nous avons reçu les félicitations de M. KUNTZBURGER, Maire de BERLAIMONT, de M. BAUDOUX Vice-Président du Conseil Général et du lieutenant de vaisseau Nicolas SIMON, commandant du Flamant.

LES ÉLÈVES DU COLLÈGE GILLES DE CHIN À LA DÉCOUVERTE DE VESTIGES ROMAINS... EN GRANDE-BRETAGNE !!

Du 13 au 20 mai dernier, les élèves latinistes sont partis en Grande-Bretagne, dans la région de Bath en Angleterre, mais aussi au Pays de Galles. Ce voyage est l'aboutissement d'un projet mené par des enseignants d'anglais et de latin.



Au programme : visite des thermes de

Bath, d'un ancien camp militaire, d'une villa romaine, mais aussi immersion dans la culture anglaise : visite d'un village celte reconstitué, d'une maison géorgienne à Bath, d'une ancienne mine au Pays de Galles avec

descente à 90 mètres sous terre, du Millenium

Stadium à Cardiff, tour sur la grande roue à Londres,

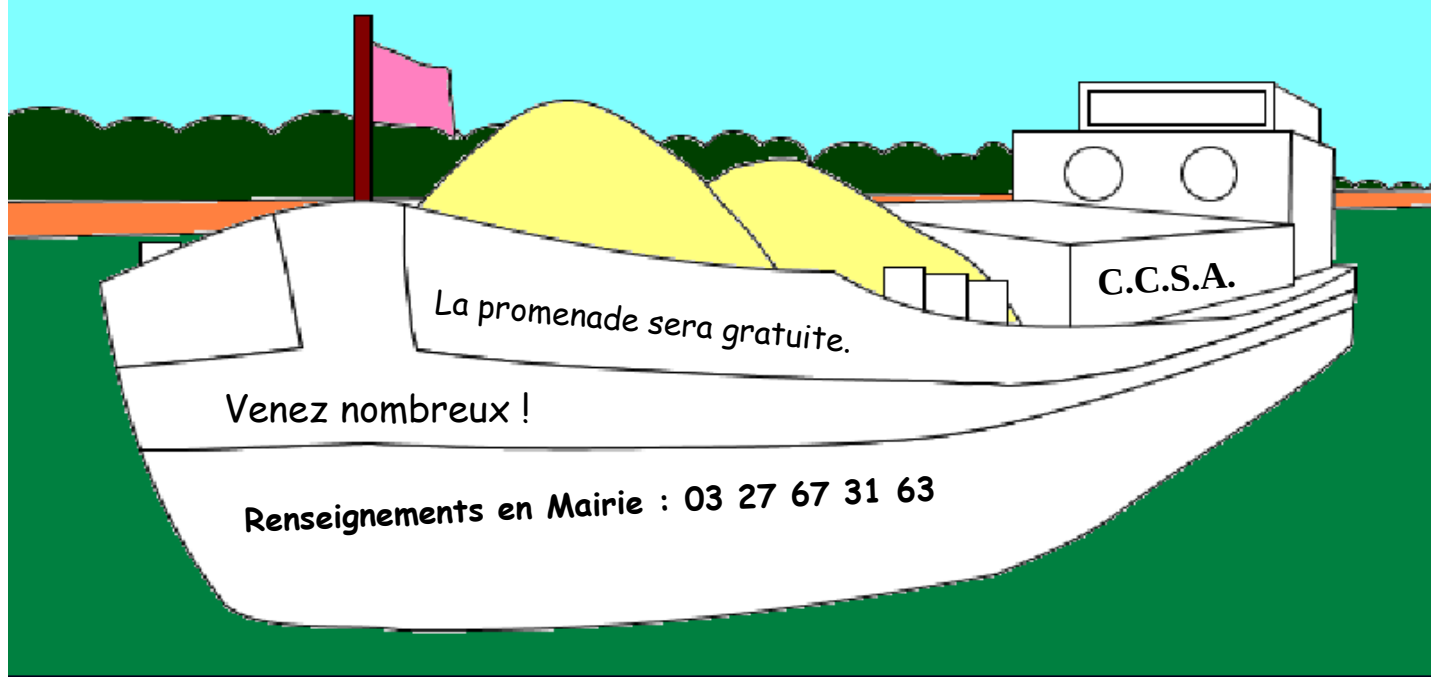
conversations en familles et dégustation de fish and chips !
Au retour du voyage, les élèves et leurs familles ont été invités au collège pour un « tea time ». Après le diaporama retraçant les grands moments du voyage, les participants se sont retrouvés autour de gâteaux anglais confectionnés par leurs soins : un beau moment de convivialité, et nombreux étaient ceux prêts à repartir !



Balade sur la SAMBRE

Une péniche affrétée par la CCSA accostera à BERLAIMONT les 13 et 14 septembre.

Vous pourrez apprécier et découvrir l'environnement de la rivière.



Rappel des festivités à venir :

Ducasse du Sars Bara 25, 26, 27 août

Journées du patrimoine : 16 septembre à 16 h 30, concert à l'Eglise :

Paul FALENTIN à la trompette et Jean-Michel BACHELET à l'orgue

Ducasse, fête des associations, brocante : 29, 30 septembre

Repas des aînés : 7 octobre

Noces d'or et de diamant : 21 octobre (Les couples désirant y participer peuvent prendre contact avec Mme DUBREUCQ)

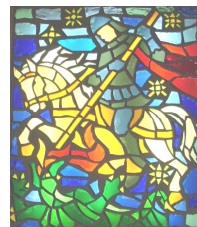
Vous cherchez à vous débarrasser de vos vélos d'enfants.
La commission jeunes recherche quatre à cinq vélos pour
des enfants de 9 à 13 ans en vue de l'organisation du par-
cours du cœur spécial écoles. Merci de votre générosité.

Contactez M. DUBOIS





Infos Pratiques



Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Permanence le samedi de 10 h à 12 h

Tél : 03 27 67 31 63

Fax : 03 27 67 20 62

Email : mairie.berlaimont@wanadoo.fr

Site Internet : www.berlaimont.fr

N° d'urgence :

Samu : 15

Pompiers : 18

Police : 17

Urgences : 112

Pharmacies :

Du samedi 18 h au lundi 9 h se rendre avec l'ordonnance et une pièce d'identité au commissariat de police :

78, rue Jean Jaurès AULNOYE-AYMERIES

Médecins

Service de garde : 03 20 33 20 33

Ce service fonctionne le week-end et les jours fériés.

Permanences en mairie :

Monsieur le Maire : le mercredi à partir de 14 h

Madame la 1^{ère} adjointe : le vendredi à partir de 14 h

L'assistante sociale : le lundi après-midi sur rendez-vous

Tél : 03 27 65 98 70

Déchèteries et encombrants

AULNOYE-AYMERIES

Du 1er mars au 31 octobre

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14 h à 18 h 45

Mercredi, samedi : 9 h à 18 h 45

Dimanche : 9 h à 11 h 45

Du 1er novembre au 28 février

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13 h à 18 h

Mercredi, samedi : 8 h à 18 h

Dimanche : 9 h à 12 h



**Le gardien
vous guide
et vous conseille.
Respectez le !**

Déchets toxiques :

1 jour par mois de 9 h à 16 h

11 août, 8 septembre, 6 octobre, 10 novembre,
8 décembre

SAINT-REMY-DU-NORD

du 1er avril au 30 septembre

Lundi, jeudi : 14 h à 19 h

Vendredi : 9 h à 13 h

Mercredi, samedi : 9 h à 19 h

Dimanche : 9 h à 12 h

Fermeture mardi

du 1er octobre au 31 mars

Lundi, jeudi : 14 h à 18 h

Mercredi, samedi : 9 h à 18 h

Dimanche : 9 h à 12 h

Fermeture mardi et vendredi

Badge d'accès :

Mairie de Saint Rémy du Nord

Tél : 03 27 66 26 34

Collecte des encombrants : mardi 7 août et mardi 15 novembre

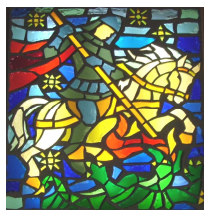
Merci de ne sortir vos encombrants que la veille de ce jour.

**TOUS LES JEUNES FRANÇAIS,
GARÇONS ET FILLES,
DOIVENT SE FAIRE RECENSER A LA MAIRIE DE LEUR DOMICILE
entre 16 ans et 16 ans 3 mois**

La mairie te remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial pour toi de conserver précieusement.

En effet, cette attestation te sera réclamée si tu veux t'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement faciliteront ton inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



REGISTRES COMMUNAUX



Naissances

2011

CRAPEZ Céréna
MOTTE Alice
BOUTONNE Thibault
BOURELLE Alexis
JOLY Alix
HOLAY Léo
BUSIN Maxime
LONGLE Erwan
DEVAUX Noémy
MAY Nolan
LOUVET Paul
LOUVET Simon
COTTREAU Matthew
LENGRAND Louise
PERSUANCE Baptiste
BULTEZ Lia
CABRIDENS Emmie

2012

CODER Maxime
COLLIER Margot
BENABDALLAH Sami
SAXE Sacha
BASQUIN Enzo
GABELLES Sayan
BOURGEOIS Bryan
SCLAVONS Mélina
VANDENBROUCKE Félix
BUSIN Yoan
BROSSARD Emeline
WILLOT Loane
LEITE Sarah
DAMEZ Alicia
VAAST Lonny
GOBERT Jules
RIVIERE Mathéo
BULTEZ Gautier
BRICOURT VANDOIS Alexian
RAVERDY Mathys
LE CALVEZ Baptiste

Décès

2011

DELBRUYERE Jean-Luc
BAUDET Josette née VEREYCKEN
FONTAINE Robert
MEURANT Thérèse née TESSIER
DESMARESCAUX Paulette née NICAISE
HAUTCOEUR Oscar
POLIN Michel
DISSERINCK Gisèle née MANESSE
RENARD Marie-Louise née DEBIONNE
WESTEEL Didier
BAUDET Henri

2012

PONCHAUX Ernest
LE PEN Michel
DECAVEL Renée née REGNAUDIN
DUPONT Gilbert
DUPONT Georgette née HOSDEZ
LEMIRE Christiane née POTIEZ
MEIRIS PEREIRA Virginia née NETO
GUNY Noëlla née DELMOTTE
DINOUEARD Marie née DAVID
ROBERT Alberte née VAN ROY
BIGARD Emile
FOUQUET Renée née SANDRET
CARLIER Michel
LAMBERT Eliane née WERY
CODER Sylvie

Mariages

2011

LOPEZ Laurent
& MOYSON Jennifer
DAGNICOURT Stéphane
& LORION Isabelle
HUBERT Nicolas
& LEMMEN Lucile
LIBERT Pierre
& LESTRIGUE Stéphanie

2012

BOSSEAU Cédric
& UNISSART Lydie
DEBENNE Franck
& PAVOT Angélique
LONGLE Grégory
& BUISSET Jennifer
LECUPPRE Bruno
& MAUFROID Delphine

